

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N° 291
8 octobre 2019

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

DEFIANT L'INDIGNATION DE TOUTE LA PROFESSION ET LA MOBILISATION MASSIVE DE SES COLLEGUES DU 93, POUR LE MINISTRE BLANQUER, LA MORT DRAMATIQUE DE C. RENON EST UTILISEE POUR RELANCER SON PROJET DE STATUT DE DIRECTEUR D'ECOLE.

II DEMANDE AUX SYNDICATS LE CONSENSUS SUR SES OBJECTIFS.

UNE SEULE REPONSE POSSIBLE : AUCUNE PARTICIPATION DES DIRECTIONS SYNDICALES AU COMITE NATIONAL DE SUIVI ET AUX GROUPES DE TRAVAIL POUR FAIRE DES DIRECTEURS DES SUPERIEURS HIERARCHIQUES !!!

Le 3 octobre, à l'appel de l'intersyndicale du 93, 3000 collègues de C. Renon ont manifesté devant la DSEN de Seine St Denis : « *L'institution est responsable par des réformes à marche forcée, rejetées par l'ensemble de la profession...; par la mise en œuvre de ces réformes sous la pression de la hiérarchie, au mépris parfois de nos valeurs professionnelles, notre éthique: par des méthodes de management aliénantes...; par une gestion centralisée et défaillante des remplacements...; par une standardisation de nos pratiques professionnelles; par des injonctions permanentes qui nous transforment en de simples exécutants par la surcharge de travail que cela génère et qui pèse sur chaque collègue* ».

Si on ne doit surtout pas oublier que les réformes ici mises en cause n'auraient pu l'être sans la collaboration-concertation des directions syndicales à leur élaboration, il n'en reste pas moins qu'elles pèsent d'un poids énorme sur les conditions de travail de tous les personnels.

Mais (sur RTL le 3 octobre) lorsqu'on lui fait remarquer que certains directeurs font 60 heures par semaine, le ministre, droit sans ses bottes, répond : « *quand on est en responsabilité il arrive qu'il y ait des dépassements d'heures. Le surcroît de travail est le propre des fonctions de responsabilité* ». Lorsque la journaliste lui demande si les réformes ne risquent pas de créer une situation du même type que France Telecom, JM BLanquer ose dire "*poser la question fait partie du problème. Vous les journalistes quand vous mettez de l'huile sur le feu, quand on donne le sentiment sans arrêt que tout est en crise, que rien ne va plus, à la fin on crée cette nervosité qui évidemment a des conséquences*".

Non seulement le ministre ne recule pas, mais il saute sur « l'occasion » pour avancer sur un projet qui lui est très cher : un statut du directeur d'école, pour en finir avec le directeur collègue de l'équipe pédagogique. Selon Les Echos, la députée LREM Cécile Rilhac prépare un projet de loi en ce sens. Celui-ci est déjà annoncé par G. Attal, secrétaire d'Etat auprès de J.M. Blanquer, à l'Assemblée le 1er octobre. Lancés par F. Fillon et l'Institut Montaigne, poussés sous de Robien et Luc Chatel, les EPEP sont un vieux projet qui permet d'accélérer le regroupement des écoles primaires et de mettre à leur tête un chef d'établissement, supérieur hiérarchique des enseignants. Un projet qui ressemble comme deux gouttes d'eau aux EPSF, proposés par la même C, Rilhac dans le cadre de la loi Blanquer.

Un texte immédiatement défendu par le ministre, avant d'être retiré de la loi par le Sénat sous la pression des enseignants et des maires. D'une part les EPSF accéléreraient le regroupement des écoles primaires, permettant ainsi des économies d'échelle importantes. D'autre part elles instaureraient dans l'école primaire un chef d'établissement, supérieur hiérarchique des enseignants, ce qui serait la fin de la liberté pédagogique sans laquelle est condamnée toute tentative des collègues de répondre aux besoins sur le terrain des publics scolaires.

POUR MENER A BIEN SON PROJET, UNE NOUVELLE FOIS, BLANQUER EN APPELLE AU DIALOGUE SOCIAL

Lors d'un Comité Technique Ministériel, il a annoncé la constitution d'un comité national de suivi et des groupes de travail dans les départements. Il a proclamé rechercher un consensus avec les syndicats sur le statut de directeur. Cette méthode n'est pas nouvelle, c'est celle qui a conduit à la mise en œuvre de la réforme des lycées, de la sélection à l'entrée des universités, de Parcoursup et de la loi qui porte son nom! Réussite totale à l'exception notable des EPSF pour cause d'un mouvement spontané dans le primaire, ce qui renforce la nécessité d'associer les directions syndicales. C'est la même méthode qui a permis au gouvernement d'avancer sans encombre sur la réforme destruction du statut des fonctionnaires, de la loi travail, à l'œuvre à nouveau pour la destruction des régimes de retraite issus de 1945.

Dans une lettre ouverte au ministre de l'Education Nationale, suite au rassemblement du 3 octobre, le SNUIPP-FSU 93 exprime la colère des collègues face à la manœuvre du ministre : « *Et le pire : vous ressortez le statut de la direction d'école !* »

De même dans un message aux écoles du SNUIPP 34 : « *Plus grave, Blanquer remet sur la table les Établissements Publics des Savoirs Fondamentaux, ainsi que le statut de supérieur hiérarchique pour la direction d'école !!! Les EPSF sont rejetés unanimement par la profession. Quant au statut, il transformerait les directeurs / directrices en "managers", il les éloignerait du reste de la profession et du terrain, accentuant la perte de sens du métier et la souffrance au travail.*

Le SNUipp-FSU rappelle son opposition aux EPSF et au statut hiérarchique de la direction d'école. Nous sommes attachés au fonctionnement collectif des écoles et à la souveraineté du conseil des maîtres ».

EN CONSEQUENCE LA DIRECTION NATIONALE DU SNUIPP DOIT BOYCOTTER LE COMITE DE SUIVI ET LES GROUPES DE TRAVAIL, ET APPELER LES AUTRES SYNDICATS A FAIRE DE MEME;

C'est la première condition pour faire reculer Blanquer.